



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2025

AJOURNÉE AU 21 AOÛT 2025

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ


- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance d'ajournement du 21 août 2025
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal du 10 juillet 2025
- 1.5 Dépôt du bordereau de correspondance de juillet 2025
- 1.6 Migration du site web municipal vers la plateforme WordPress – Plan Business
- 1.7 Acquisition de matériel informatique chez Infoteck
- 1.8 Achat d'une banque d'heures chez Infoteck
- 1.9 Autorisation à signer le Reçu, Transaction et Quittance – Dossier de cour numéro 410-17-002112-23

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois de juillet 2025
- 2.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1 SISEM - Organigramme 2026
- 3.2 SISEM - Ouverture de poste – Pompier temps plein
- 3.3 SISEM - Ouverture de poste – Directeur incendie
- 3.4 Réparation des bornes d'incendie



3.5 Installation d'un panneau de génératrice au bureau municipal

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Acceptation soumission publique sur le SEAO pour le déneigement du réseau routier municipal

4.2 Approbation du règlement d'emprunt numéro 47-2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 2 159 592,88 \$

4.3 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

4.4 Appui au projet Adapt'EAU potable

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Demandes à la commission de toponymie

6 AUTRES SUJETS

6.1 Varia

6.2 Point d'information du Maire

6.3 Période de questions - Parole à l'assemblée

6.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.